

PROJET « PATRIARCHES EN MOUVEMENT »

GUIDE PEDAGOGIQUE



Juin 2011

SOMMAIRE

1^{ère} partie

| | |
|--|---|
| FICHE 1 : Présentation du projet Patriarches | 3 |
| FICHE 2 : Présentation de la valise pédagogique | 4 |
| FICHE 3 : Présentation de l'association BATIK International | 5 |

2^e partie

| | |
|---|----|
| FICHE 4 : Comment organiser une projection-débat autour du film « Les Patriarches » | 8 |
| FICHE 5 : Analyse du film « Les Patriarches » | 10 |
| FICHE 6 : Questionnaire pédagogique autour du film | 16 |
| FICHE 7 : Comment organiser un atelier d'écriture autour du livre | 17 |
| FICHE 8 : Lecture(s) du livre « Patriarches. Portraits d'ici. Mémoires d'ailleurs et de demain » | 19 |
| FICHE 9 : Contacts de Patriarches à inviter lors des projections-débats ou ateliers d'écritures | 23 |
| FICHE 10 : Charte à respecter pour l'accueil des Patriarches | 24 |

3^e partie

| | |
|--|----|
| FICHE 11 : Carte du monde | 26 |
| FICHE 12 : Zoom Pays Algérie | 27 |
| FICHE 13 : Zoom Pays Burkina Faso | 28 |
| FICHE 14 : Zoom Pays Cambodge | 29 |
| FICHE 15 : Zoom Pays Vietnam | 30 |
| FICHE 16 : Zoom Thème « Les Trente Glorieuses » | 31 |
| FICHE 17 : Zoom Thème « Le syndicalisme aujourd'hui » | 32 |
| FICHE 18 : Zoom Thème « L'immigration en France » | 33 |
| FICHE 19 : Zoom Thème « L'acquisition de la nationalité française » | 34 |
| FICHE 20 : Zoom Thème « Les bidonvilles en France » | 35 |

1^{ère} PARTIE

FICHES DE PRESENTATION

DU PROJET PATRIARCHES

ET DE L'ASSOCIATION BATIK INTERNATIONAL

FICHE 1 // Présentation du projet Patriarches

Le projet « Patriarches » initié par l'association BATIK International fin 2007 a pour objectif de valoriser la mémoire et les parcours des personnes âgées issues de l'immigration et vivant aujourd'hui en Ile-de-France. A travers une vie, passée à la fois en France, et dans leur pays d'origine, les parcours de ces Patriarches mêlent la grande Histoire à la petite : ils ont tout à raconter, à faire partager à d'autres, et en particulier aux jeunes générations.

Le projet « Patriarches » a permis de recueillir les témoignages d'une quarantaine de migrants âgés vivant en Ile-de-France, principalement originaires d'Afrique de l'Ouest, du Maghreb et d'Asie du Sud-Est avec le soutien d'un Conseil des Anciens, composé de trois Patriarches, originaires de ces trois zones géographiques.

Ces témoignages ont été restitués au travers de deux outils destinés aux jeunes générations : un film-documentaire de 26mn « *Les Patriarches* », réalisé par Karim Ait Gacem, et un livre, « *Patriarches. Portraits d'ici. Mémoires d'ailleurs et de demain* » dont les témoignages sont accompagnés des portraits de la photographe Hanna Zaworonko.

Au cours des trois dernières années, ces deux outils ont été présentés lors de rencontres animées par l'équipe de BATIK International. Plus de 50 projections-débats ont été animées dans de nombreuses villes en Ile-de-France et dans différents lieux : maisons des associations, lieux culturels, établissements scolaires, foyers de jeunes travailleurs, foyers de travailleurs migrants... Plus d'une vingtaine d'ateliers d'écriture et de lecture ont également été organisés dans des lycées, des foyers, des centres de formation, pour amener les jeunes à raconter à leur tour leur parcours...

Dans la majeure partie des cas, ces rencontres étaient intergénérationnelles : un des Patriarches ayant raconté son histoire était présent pour amener plus de précisions sur son récit de vie. Les jeunes participants pouvaient donc échanger avec le ou la Patriarche présent : l'interroger sur son histoire mais aussi sur les thématiques soulevées au travers de son témoignage : le voyage, l'exil, le travail, la double culture, l'immigration d'hier et d'aujourd'hui...

La richesse des débats suscités à travers ces rencontres intergénérationnelles nous a amenés à créer un outil pédagogique simple pour permettre de dupliquer ces rencontres et multiplier les échanges : la valise pédagogique.

FICHE 2 // Présentation de la valise pédagogique

Une valise pédagogique, pourquoi ?

En raison de demandes venant de nombreux organismes souhaitant organiser des actions autour des supports (film et livre) créés dans le cadre du projet Patriarches, l'association a parfois été obligée d'en refuser certaines, les moyens humains étant insuffisants pour répondre à toutes ces sollicitations. Mais face à la richesse des débats soulevés lors de ces actions, l'association a souhaité construire un outil pédagogique et méthodologique qui permette d'organiser et de dupliquer ces actions sans que l'équipe de BATIK International soit mobilisée.

L'objectif de la valise pédagogique est donc le suivant : transmettre les outils adéquats aux personnes qui souhaiteraient organiser et animer des projections-débats ou des ateliers d'écriture autour des supports créés par BATIK International.

Grâce à cette valise pédagogique, vous pourrez organiser et animer ces rencontres de manière autonome sans avoir recours à l'animation de l'équipe de BATIK International.

Pour qui ?

Cette valise pédagogique s'adresse principalement aux personnes qui souhaiteraient organiser et animer des rencontres intergénérationnelles en s'appuyant sur les deux outils réalisés par l'association BATIK International dans le cadre du projet Patriarches en Mouvement : professeurs de collèges et de lycées, animateurs socio-culturels de foyers, de centres d'animation, responsables de résidences...

Que contient la valise pédagogique ?

Cette valise pédagogique contient :

- un exemplaire du film « Les Patriarches »,
- un exemplaire du livre « *Patriarches. Portraits d'ici. Mémoires d'ailleurs et de demain* »
- ce guide pédagogique.

Comment se servir du guide pédagogique ?

Ce guide est découpé en 3 parties : la première est réservée à la présentation du projet et de ses acteurs, la deuxième partie présente les outils nécessaires pour l'organisation et l'animation de projections-débats ou d'ateliers d'écriture et de lecture et la 3^e partie présente des fiches pédagogiques donnant des informations complémentaires sur les pays et thématiques présentés, notamment dans le film.

Grâce à ce guide pédagogique, vous aurez donc accès aux clés d'analyse du film-documentaire pour animer un projection-débat (voir FICHE 3), vous pourrez en plus vous référer à des fiches pédagogiques présentant les pays mentionnés dans les témoignages (Algérie, Burkina Faso, Cambodge, Vietnam) et des fiches pédagogiques sur les axes historiques et thématiques jalonnant le film (guerre d'Algérie, Trente Glorieuses, syndicalisme...). Nous attirons votre attention sur le fait que ces fiches n'ont pas pour but d'être exhaustives. Elles se veulent être des compléments d'informations et un apport de connaissances pour enrichir les débats (voir les fiches présentées en 3^e partie).

Vous trouverez également toutes les références aux thématiques abordées dans les témoignages du livre (voir FICHE 6) pour vous y référer lors d'un atelier d'écriture et de lecture.

Enfin, une liste des contacts de Patriarches pouvant participer aux rencontres est également disponible (voir FICHE 7).

FICHE 3 // Présentation de l'association BATIK International



ASSOCIATION
BATIK
INTERNATIONAL

L'association **BATIK International** est une organisation à but non lucratif créée en 1998. Au travers d'actions développées en partenariat avec des acteurs locaux, l'association s'emploie à tisser des liens privilégiés entre l'Europe, l'Asie orientale et la Méditerranée, à favoriser une meilleure insertion sociale et professionnelle de personnes fragilisées au Nord comme au Sud et à contribuer à lutter contre les inégalités et la pauvreté.

Depuis sa création, BATIK International mène des projets au Nord et au Sud. Parce que les besoins existent sur ces deux zones, que chacun peut apprendre de l'autre, que ces échanges sont sources d'innovation, facteurs d'enrichissement et d'ouverture. Au Sud, deux zones géographiques ont toujours été privilégiées par l'association, l'Asie orientale, le Vietnam plus particulièrement, et des pays du pourtour méditerranéen : Algérie, Maroc, Tunisie, Egypte, Liban. Les projets sont menés avec l'appui de partenaires locaux et grâce à la mobilisation d'une volontaire française au Viêt Nam.

La formation est le champ d'action privilégié de BATIK International. En effet celle-ci est un levier essentiel pour le développement des individus comme pour la réduction de la pauvreté. Elle permet d'acquérir les compétences nécessaires pour l'accès à l'emploi, favorise l'acquisition de l'autonomie et contribue ainsi à la réduction des inégalités et à l'amélioration durable des conditions de vie. Mettre l'accent sur la formation professionnelle permet de cibler des personnes de premières qualifications, valorise les métiers manuels et, dans le même temps, contribue à préserver les savoir-faire traditionnels parfois menacés de disparition au Sud et au Nord. La formation est également un élément clé de l'accompagnement des personnes souhaitant créer des activités génératrices de revenus. Dans les pays où intervient BATIK International existent de nombreuses opportunités de création d'activités, synonymes d'insertion sociale. Accompagner et encourager la création d'activités participent ainsi d'une promotion du développement économique local.

Le travail de BATIK International au Sud a conduit l'association à se rapprocher des diasporas originaires de ces pays, vivant en France. C'est pourquoi BATIK International a mis en place, en lien avec d'autres partenaires tant institutionnels qu'associatifs, de nombreux projets ciblant les migrants en France. Ces actions visent à mieux connaître et faire connaître les parcours de ces personnes, leurs réussites ou leurs difficultés, tout en cherchant à leur assurer une meilleure insertion dans la société d'accueil. C'est souvent à partir d'un travail sur la mémoire, sur le récit des parcours de chacun que se sont articulés et construits progressivement ces projets, s'adressant à des publics très divers comme par exemple des femmes chinoises récemment arrivées ou des jeunes demandeurs d'emploi franciliens originaires d'Algérie. C'est précisément autour de la prise de parole de ces jeunes qu'a surgi le questionnement sur leurs aînés, décidant BATIK International à développer un nouveau projet avec et pour ces aînés, ces Patriarches venus d'ailleurs et riches d'une mémoire à partager.

BATIK International – Association Loi 1901

64 rue Clisson 75013 Paris

Tel : 01 44 18 72 66

Mail : equipe@batik-international.org

Site : www.batik-international.org

2^e PARTIE

FICHES-OUTILS

**POUR L'ORGANISATION DE
PROJECTIONS-DEBATS
AUTOUR DU FILM-DOCUMENTAIRE**

**ET D'ATELIERS D'ECRITURE
AUTOUR DU LIVRE**

FICHE 4 // Comment organiser une projection-débat autour du film « Les Patriarches » ?

1/ Trouver une salle pouvant contenir une trentaine de personnes avec rideaux pour obscurcir la pièce pendant la projection.

Matériel requis :

- ✓ un vidéoprojecteur
- ✓ des enceintes
- ✓ un grand écran ou à défaut un mur blanc
- ✓ le DVD « Les Patriarches »
- ✓ le questionnaire pédagogique si vous vous adressez à un public scolaire
- ✓ une grande carte du monde

2/ Convenir d'une date pour organiser l'événement. Si vous souhaitez faire venir un des Patriarches ayant participé au projet pour le débat, pensez à programmer cette action en journée car les Patriarches sont des personnes âgées et se déplacent peu le soir.

3/ Contacter le ou la Patriarche (voir la liste de contacts en FICHE 7) pour savoir s'il peut se joindre à la projection-débat.

4/ Le jour-même, disposer la salle de façon à créer un espace convivial. Les spectateurs ne doivent pas être trop espacés les uns des autres de façon à faciliter le débat et créer une proximité entre les spectateurs. Vous pouvez également prévoir le « verre de l'amitié » à la fin de la projection pour continuer le débat de manière plus informelle.

5/ Déroulement de la projection-débat :

- ✓ Présentation du projet « Patriarches » (voir la FICHE 1) : 15 mn
- ✓ Projection du film (Voir FICHE 5) : 30 mn
- ✓ Animation du débat en présence du Patriarche (Voir FICHE 5) : 1h
- ✓ Poursuite du débat de manière informelle autour d'un verre : 15 mn et plus...

6/ Objectifs de la projection-débat :

- ✓ Susciter le débat ! Le support qu'est le film-documentaire sert à ouvrir le débat, il a été conçu comme tel.
- ✓ Les sujets pouvant être évoqués à la suite du film sont nombreux : la citoyenneté et la nationalité, l'exil, l'immigration, les origines, la double culture, l'histoire des Trente Glorieuses, les échanges, la valeur du travail, le syndicalisme, l'interculturalité dans l'éducation ou la santé, la famille, le mariage forcé...
- ✓ Il n'y a pas un message dans ce film mais les messages que chacun peut y voir. L'interprétation de chacun est une des clés de la richesse du débat !

7/ Le rôle de l'animateur lors de la projection-débat

- ✓ L'ouverture du débat peut justement se faire en partant de l'explication de certaines scènes qui interrogent souvent les spectateurs. Par exemple, la scène du désert (séquence 4) ou la scène des 3 femmes (séquence 8). Vous pourrez vous-même expliquer et donner des indications sur ces scènes grâce à la FICHE 5 de l'analyse du film.

- ✓ Nous vous proposons également d'utiliser, si vous intervenez auprès d'un public scolaire, le « questionnaire pédagogique d'accompagnement au film ». Constitué de 6 questions, il est aussi une base au démarrage du débat qui permet de mettre en commun les réponses de chacun (voir FICHE 6).
- ✓ Nous vous conseillons d'inviter les spectateurs à se présenter avant de prendre la parole (nom, prénom...).
- ✓ L'animateur a pour rôle de distribuer la parole mais aussi d'animer et de rebondir sur les questions posées par les différents spectateurs.
- ✓ L'animateur est également tenu d'écouter – sans couper la parole ! – les interventions des spectateurs.
- ✓ L'animateur doit également prendre le temps de donner la parole au Patriarche présent au moment du débat. Il est souhaitable d'avoir lu son histoire auparavant dans le livre « *Patriarches. Portraits d'ici. Mémoires d'ailleurs et de demain* » afin de rebondir sur des extraits du film en lien avec son parcours.
- ✓ Nous invitons également l'animateur à utiliser une grande carte du monde pour montrer aux spectateurs la situation des pays mentionnés dans le film (ou leur faire montrer)...

FICHE 5 // Analyse du film « Les Patriarches »

1/ Synopsis du film-documentaire « Les Patriarches »

Le film présente les histoires de six migrants venus du Burkina Faso, d'Algérie, du Bénin, du Cambodge et du Vietnam. Au travers d'une promenade dans Paris et sa banlieue, il retrace les différentes étapes de leurs parcours migratoires, alternant les témoignages et les évocations du passé au travers de la fiction et de l'animation.

Réalisateur : Karim Ait Gacem, jeune réalisateur indépendant

Producteur : Association BATIK International

2/ Demande initiale du producteur pour la réalisation de ce film-documentaire

- Etre réalisé à destination d'un public jeune et donc donner envie aux jeunes de le visionner
- Reprendre quelques uns des témoignages de personnes migrantes âgées interrogées par l'équipe de BATIK International
- Format court ne devant pas dépasser 26mn

3/ Parti pris du réalisateur pour la construction du film

- Mélange de la fiction et de la réalité dans le récit des témoignages des Patriarches : certaines scènes du passé des Patriarches sont jouées par des comédiens/acteurs. D'autres scènes sont représentées par des dessins ou des « montages visuels » animés. Cela participe de la dynamique du film et permet de restituer les témoignages de manière différente et complémentaire.
- Laisse place à l'interprétation dans de nombreuses scènes du film (celle du désert notamment). Selon lui, l'interprétation de chacun sera différente d'une scène à l'autre car elle évoque des moments, des souvenirs personnels selon les histoires de chacun. Il n'y a pas une lecture du film mais les lectures que chacun y trouvent.
- Utilise des procédés techniques (caméra embarquée, plan manuel) pour accélérer le dynamisme du film et contraster avec les plans « fixes » du témoignage habituel. Cette technique est aussi dédiée aux jeunes pour qui la vitesse de l'image n'est pas un frein.
- Utilise un contraste visuel fort pour la présentation des témoins : alors qu'ils sont immobiles sur le sol face caméra, toute l'action se passant dans le champ visuel autour d'eux est accélérée. Ce procédé permet de focaliser encore plus l'attention du spectateur sur le témoignage et d'arrêter, symboliquement, son attention sur une personne. Il permet également de représenter une personne dite « migrante » et partagée entre deux territoires dans une posture immobile symbolique. L'ancrer à ce moment sur le sol, c'est aussi cesser de voir la personne en perpétuel déplacement et lui attribuer un territoire immuable, fixe.
- Aucun des noms des pays ou des villes ne sont cités dans les récits de témoignages. Pour favoriser l'identification des spectateurs aux témoignages du film, le réalisateur n'a pas souhaité les nommer explicitement les pays d'origine. Selon lui, ces histoires pourraient être celles de n'importe quelle autre personne...
- Les témoignages sont tous différents : ils évoquent la nostalgie, la réussite, la misère, la solidarité, la colère ou l'incompréhension. Entre deux témoignages, on aperçoit par exemple un SDF montrant sa carte de résident alors que dans l'une des autres séquences, on voit l'une des Patriarches devant sa jolie maison avec jardin.

Séquence 1 : Arrivée de Théodore Kaboré en France [voir témoignage dans le livre page 60]

Théodore Kaboré part du Burkina Faso en passant par la Côte d'Ivoire (Abidjan). Après 12 jours de voyage, il arrive à Bordeaux le 21 novembre 1966.

Son histoire est racontée au travers d'un montage visuel animé. Cette séquence évoque :

- ⇒ **La différence des modes de transport et du temps du voyage de l'époque** : on se déplace en bateau plus qu'en avion et les trajets durent bien plus longtemps... Et évidemment, on se déplace donc moins souvent. Cela explique que sur le bateau qu'emprunte Théodore pour venir en France, beaucoup de voyageurs soient malades.
- ⇒ **La migration motivée par des raisons économiques**. Ainsi que le dit Théodore : « *Comme chaque migrant, on vient pour trouver de meilleures conditions de vie.* »
- ⇒ **Les « Trente Glorieuses »** : à cette époque, des années 50 aux années 70, les travailleurs sont recherchés et accueillis partout en France pour la reconstruction d'après guerre. Comme dit Théodore : « *C'est le travail qui nous cherchait, ce n'est pas nous qui cherchions le travail* ». Les patrons des usines viennent à la sortie du débarquement des bateaux pour recruter leurs ouvriers.
- ⇒ **La facilité de la traversée des frontières de l'époque** : les pays de l'Afrique de l'Ouest (dont le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire) étant d'anciennes colonies françaises, des facilités administratives sont mises en place pour circuler de ces anciens territoires coloniaux à la France, même après les indépendances de ces pays en 1960.
- ⇒ **La difficulté d'arriver en France** quand on ne connaît pas la langue et qu'on ne connaît personne sur place

Séquence 2 : Arrivée de Nguyen Tan Phat [voir témoignage dans le livre page 28]

Nguyen Tan Phat arrive en France à Marseille le 27 octobre 1947.

Son histoire est racontée au travers d'un montage visuel animé. Cette séquence évoque :

- ⇒ **La fuite d'un pays en guerre, le Vietnam**. De 1946 à 1954, les Français refusent d'abandonner l'Indochine et mènent une guerre contre l'indépendance des Vietnamiens [Voir FICHE 15 Pays Vietnam]
- ⇒ **La volonté de venir faire des études en France**
- ⇒ **Les difficiles conditions de vie des migrants arrivant à l'époque** : la chambre que Tan Phat loue dans le quartier latin n'est pas chauffée et il est obligé d'aller travailler à la bibliothèque Sainte Geneviève.

Vos notes / Vos réactions / Vos idées :

Séquence 3 : Arrivée de Kaddour Mihoubi [voir le témoignage dans le livre page 20]

Kaddour Mihoubi arrive d'Algérie en France le 22 mars 1962.

Son histoire est racontée au travers d'une scène de fiction jouée par des acteurs. Cette séquence évoque :

- ⇒ **La liberté** qu'on peut trouver en France lorsqu'on arrive d'Algérie à cette époque : les femmes, le travail...
- ⇒ **Le rêve qu'on se fait de la France** : ce rêve est nourri par le récit des compatriotes déjà en France qui reviennent tous les étés au pays en portant la cravate... Kaddour dit : « *Je voyais la France comme un film en couleurs* »
- ⇒ **La difficulté à laquelle on est confronté en arrivant** : le fantasme s'efface et la réalité reprend le dessus. Les conditions de vie sont difficiles et il ne faut pas oublier de faire vivre la famille.
- ⇒ **La demande financière permanente venant de la famille restée au pays** : cette demande soulève un problème entre Kaddour et son cousin. Ce dernier trouve que Kaddour se préoccupe plus des filles que de trouver un travail pour nourrir sa famille.

Séquence 4 : Scène du désert, souvenir du cousin de Kaddour Mihoubi

Nous n'avons pas interrogé le cousin de Kaddour. Pour le réalisateur, l'évocation de ce récit fait écho à plusieurs témoignages entendus lorsqu'il a tourné cette scène au Maroc. Son histoire est racontée au travers d'une scène de fiction jouée par des acteurs. Cette scène évoque :

- ⇒ **La volonté farouche de rester au pays** : un jeune d'un pays du Maghreb ou d'ailleurs peut ne pas vouloir quitter son pays mais est obligé de partir en France, poussé par sa famille, ici en l'occurrence, poussé par son père.
- ⇒ **La passion de ce jeune** : la recherche de fossiles. Cette passion l'attache à son pays et fait qu'il se sent bien dans son pays. Par conséquent, ce jeune ne souhaite pas partir.
- ⇒ **La connaissance qu'il a de la situation « là-bas »** ne semble pas si « bonne » pour ceux qui partent. Cela ne le pousse pas à partir et c'est l'argument qu'il évoque, en vain, auprès de son père.
- ⇒ **Plusieurs interprétations de cette scène sont possibles**. On peut y lire une symbolique liée aux origines :
 - En cherchant des fossiles, ce jeune homme recherche ses origines et tente de les comprendre.
 - Les deux morceaux de fossiles qu'il trouve dans le sable représentent sa vie en France et dans son pays d'origine...
 - Et toutes les autres métaphores que vous lirez vous-même...

Vos notes / Vos réactions / Vos idées :

Séquence 5 : Arrivée de Victoria [pas de témoignage dans le livre, personne interviewée par le réalisateur seulement pour le film]

Victoria arrive en France le 1^{er} aout 1974 du Bénin, en avion.

Son histoire est racontée au travers d'une scène de fiction jouée par des actrices. Son témoignage évoque :

- ⇒ **La difficulté d'élever ses enfants dans une double culture et l'importance de la transmission de sa propre culture à ses enfants** qui ne la connaissent pas. Victoria dit : « *Etant étrangère, qu'est ce que je donne à mes enfants, qu'est ce que je leur laisse ? Ce qu'il faut leur laisser c'est la racine.* »
- ⇒ **La difficulté d'être éloignée(e) de sa famille à l'arrivée en France**
- ⇒ **Le choc culturel lié à l'incompréhension de pratiques soignantes différentes** : en Afrique, les hommes ne sont pas concernés par les naissances et seulement les femmes assistent à l'accouchement de l'enfant et la femme enceinte n'est jamais laissée seule.
- ⇒ **Les remarques déplacées, voire « racistes » de l'infirmière** : « Elle tombera amoureuse d'un bon blanc de chez nous... »

Nous attirons votre attention sur le fait qu'il existe une erreur dans le discours de l'infirmière. En effet, ses mots « *votre enfant naitra en France et sera un enfant français* » ne sont pas tout à fait exacts.

Les enfants nés en France de parents étrangers ont de fait la nationalité française, c'est ce que l'on appelle le « droit du sol ». En revanche, dès l'âge de 18 ans, l'enfant devra « prouver sa nationalité » pour obtenir un passeport ou une carte d'identité. Un certain nombre de documents lui seront demandés afin de vérifier qu'il remplit bien les conditions d'acquisition automatique (résidence en France au moment de la majorité et pendant une période de 5 ans entre 11 et 18 ans). Les documents prouvant cette résidence sont par exemple : les livrets scolaires, les certificats de scolarité, de travail... Voir FICHE 19.

Séquence 6 : Arrivée de Boi Phuong [voir témoignage dans le livre page 36]

Boi Phuong est arrivée en France le 8 aout 1978. Elle a fui le Cambodge où s'est établie la dictature des Khmers Rouges.

Son histoire est racontée au travers d'un film d'animation qui atténue la violence de son récit. Son témoignage évoque :

- ⇒ **La fuite d'un pays en guerre, le Cambodge** : en 1975, les Khmers Rouges s'emparent du pouvoir et instituent une dictature sanglante dans le pays. Ceux qui ne sont pas de leur côté sont massacrés [Voir FICHE 14 Pays Cambodge]
- ⇒ **L'accueil des Réfugiés Politiques en France** en tant que demandeurs d'asile (Convention de Genève) selon le contexte, la situation de leur pays
- ⇒ **La difficulté de se cacher puis de fuir le pays avec sa famille** (passage par le Vietnam avant de venir en France)

| |
|---|
| <p>Vos notes / Vos réactions / Vos idées :</p> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/> |
|---|

Séquence 7 : Témoignage professionnel de Théodore Kaboré [voir dans le livre page 60]

Théodore arrive en France le 21 novembre 1966. Il occupe diverses postes dans différentes entreprises et raconte notamment son rôle d'ouvrier dans une usine où il était élu en tant que délégué syndical et responsable du Comité d'Entreprise.

Son histoire est racontée au travers d'une scène de fiction jouée par des acteurs. Son témoignage évoque :

- ⇒ **La réalité du monde du travail**
- ⇒ **La confrontation à un supérieur raciste et tyrannique**
- ⇒ **Le fonctionnement d'un syndicat** : les salariés de l'entreprise élisent un représentant pour défendre leurs droits. Ce dernier doit aller à des réunions sur son temps de travail. Les réunions en dehors du temps de travail doivent être défrayées.
- ⇒ **L'attitude à adopter face à une personne insultante** : sang-froid et répartie, invocation du droit du travail

Séquence 8 : Arrivée de Mimouna Gaouaou [voir témoignage dans le livre page 12]

Mimouna Gaouaou arrive en France d'Algérie en janvier 1950 avec sa mère pour rejoindre son père.

Son histoire est racontée au travers d'une scène de fiction jouée par des actrices dans un théâtre. Le bidonville est matérialisé par un seul baraquement. Cette scène, appelée, « scène des 3 femmes » évoque :

- ⇒ **Le mal logement des années d'après-guerre** : lorsque les immigrés arrivent en France, ils vivent souvent en famille dans des conditions indécentes (bidonvilles aux périphéries de Paris, à Nanterre, Gennevilliers...)
- ⇒ **La solidarité entre les familles malgré ces difficultés**
- ⇒ **La condition féminine des années 1960** : elle est difficile autant pour les femmes françaises (Mai 68 n'est pas encore passé) que pour les femmes maghrébines. La scène du « rouge à lèvres » est à ce titre un très bon exemple. Elle ne cherche pas à stigmatiser la population maghrébine mais à montrer qu'à cette époque, les femmes en général n'ont pas la liberté qu'elles auront plus tard, à partir des années 1970.
- ⇒ **La guerre d'Algérie (de 1954 à 1962)** : la fin de la séquence montre les habitations du bidonville détruites. A cette époque, la police française fait souvent des descentes dans les bidonvilles qui peuvent cacher des « terroristes » algériens. [Voir FICHE 12 Pays Algérie]
- ⇒ **Le mariage des jeunes filles** : Mimouna est sortie de l'école par ses parents pour être mariée à 14 ans
- ⇒ **La difficulté des femmes battues et soumises** : l'une des trois femmes se met à pleurer car elle a été battue ; elle est consolée par l'une de ses amies.
- ⇒ **La nostalgie d'avoir quitté son pays pour se retrouver dans un pays inconnu** : l'une des jeunes femmes dit : « *Le plus beau jour de ma vie, c'est le jour où j'ai quitté mon pays et le pire jour de ma vie c'est le jour où je suis arrivée en France...* »

Vos notes / Vos réactions / Vos idées :

Séquence 9 : Fin de la balade dans Paris et retour dans la voiture

La balade dans Paris et sa banlieue et la rencontre avec tous les témoins est terminée, le réalisateur repart, caméra embarquée dans sa voiture. Coupure violente. On se retrouve de l'autre côté, « au Sud ».

Séquence 10 : Scène des bidonvilles

Cette scène a été tournée à la Réunion. On y voit des bidonvilles de l'île française de l'Océan indien. La voix off de cette séquence est celle d'un autre témoignage, un migrant dont on ne voit pas le visage et dont on ne connaît pas le nom, qui évoque son arrivée en France. Son discours pourrait être celui de n'importe quel migrant arrivant en France. Un homme qui « cherche une gazelle » avant de « chercher un travail ».

Séquence 11 : Scène du noyé

Cette scène évoque un problème de société anachronique par rapport au reste du film. Le réalisateur souhaitait pointer le phénomène croissant des 10 dernières années, qui emporte des milliers de migrants par la noyade dans l'eau de la mer Méditerranée, tombant des embarcations de fortune conduites par des passeurs.

L'époque des années 1950, 1960 ou 1970 ne connaît pas ces drames puisque le passage des frontières est encore relativement simple entre la France et ses anciennes colonies. A la fin des années 1970, les premiers « boat people » qui fuient le Vietnam marque le début de ce mode de fuite désespéré par la mer.

Depuis la fin des années 1980, on dénombrerait près de 15 000 morts noyés dans la mer Méditerranée pour avoir voulu gagner l'eldorado européen.

Séquence 12 : Théodore Kaboré devant la mer, avec la voix de Kaddour Mihoubi

Cette dernière séquence montre Théodore Kaboré face à la mer et « boucle la boucle » avec la première séquence du film, montrant le même personnage. La voix est celle de Kaddour Mihoubi qui dit aujourd'hui « regretter d'avoir quitté le pays ».

La dernière phrase est de Théodore Kaboré : « Là où on m'enterre, c'est là où est ma terre ».

Cette phrase évoque deux idées :

- le réel besoin (lié à la religion musulmane) pour certains de revenir et d'être enterré dans son village d'origine
- le sentiment d'appartenance difficile pour une seule terre, pour ces personnes qui ont souvent passé leur vie entre ici et là-bas.

| |
|---|
| <p>Vos notes / Vos réactions / Vos idées :</p> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/> |
|---|

FICHE 6 // Questionnaire pédagogique à utiliser pendant la projection du film

Questions

1/ Quels sont les différents pays qui ont été mentionnés dans le film ? Pouvez-vous les situer sur une carte du monde ?

2/ De quel continent vient l'homme du premier témoignage ? Comment est-il arrivé en France ?

3/ Comment interprétez-vous la scène qui se passe dans le désert ?

4/ Pour quelles raisons selon vous les personnes présentées dans le film ont-elles quitté leur pays ?

5/ Relevez un mot ou une image qui vous a marqué(e).

6/ Avez-vous été attristé(e) ou surpris(e) par une scène ? Une scène vous a-t-elle fait rire ?

FICHE 7 // Comment organiser un atelier d'écriture et de lecture autour du projet Patriarches ?

Les ateliers d'écriture et de lecture s'adressent à des personnes ayant l'habitude de manier la langue française. L'animateur doit être en capacité à donner des explications de textes et à accompagner les participants dans l'écriture de leur texte. Ces ateliers ont souvent pris place dans des cours de français du second degré, avec l'aide du professeur. S'il n'est pas en capacité à le faire, l'animateur peut faire appel à une personne ressource : professeur de français ou écrivain. **Avant toute chose, nous recommandons aux animateurs de lire le livre avant de se lancer dans l'organisation des ateliers afin de s'appropriier le support.**

1/ Trouver une salle calme pouvant accueillir une douzaine de personnes.

Matériel requis :

- ✓ Feuilles blanches
- ✓ Stylos
- ✓ 1 tableau blanc et des feutres
- ✓ Livres « Patriarches. Portraits d'ici. Mémoires d'ailleurs et de demain »

2/ Convenir de 3 dates pour organiser 3 séances. Si vous souhaitez faire intervenir un des Patriarches ayant participé au projet pour l'une ou plusieurs de ces séances, pensez à programmer cette action en journée car les Patriarches sont des personnes âgées et se déplacent peu le soir.

3/ Contacter le ou la Patriarche (voir la liste de contacts en FICHE 7) pour savoir s'il peut se joindre à l'une ou plusieurs des séances que vous organisez.

4/ Le jour-même, disposer la salle de façon à créer un espace convivial. Les participants doivent tous se retrouver autour d'une même table. Vous pouvez prévoir quelque chose à boire ou à grignoter pour donner une touche plus conviviale à la rencontre.

5/ Objectifs des ateliers d'écriture et de lecture :

- ✓ Libérer la parole dans un premier temps, puis passer à l'écriture dans un second temps. Pour ne pas brusquer les participants, les ateliers sont prévus en trois séances de 2 heures afin d'amener de manière progressive la libération de la parole et le récit des parcours de chacun.
- ✓ Aborder à travers la lecture des témoignages du livre « Patriarches. Portraits d'ici. Mémoires d'ailleurs et de demain » des thématiques liées aux migrations, à l'identité, aux racines, au voyage, au travail...
- ✓ Renforcer les liens intergénérationnels entre les plus jeunes et les plus âgés et faciliter la compréhension, le respect mutuel et la transmissions des mémoires.
- ✓ Valoriser les participants et les Patriarches intervenant en consolidant l'estime de soi par l'appropriation et la reconnaissance de sa propre histoire.

6/ Rôle de l'animateur, du Patriarche et du professeur de français/écrivain participant aux ateliers :

- ✓ **L'animateur** doit amener les participants à libérer leur parole et doit faciliter la participation et la prise de parole de chacun. Pour cela, il utilise le support du livre et se réfère à certains témoignages qui abordent les thématiques de manière sous-jacente (voir FICHE 6).
- ✓ Le **Patriarche** présent intervient pour raconter comment il a accepté de livrer, oralement seulement rappelons-le, son histoire à des personnes de l'association qui lui étaient quasiment inconnues. Sa

présence doit avant tout sécuriser et mettre en confiance les participants qui ne se sont jamais confiés à des personnes étrangères. Il intervient également pour faire des liens avec sa propre histoire et développer des pans de son parcours qui ne sont pas abordés dans le livre. Il intervient aussi pour faire des comparaisons entre les situations de son époque et celles d'aujourd'hui par rapport aux thématiques abordées.

- ✓ **L'écrivain et/ou professeur de français, s'il est présent**, intervient surtout lors des processus d'écriture dans la 2^e et 3^e séquence. Il est là avant tout pour guider le récit, apporter des outils d'écriture, mettre en confiance pour l'acte d'écriture tout en ne sacrifiant pas son processus.

7/ Déroulement des 3 séances d'ateliers d'écriture et de lecture :

Séance 1 : Présentation des intervenants chacun leur tour et présentation du projet Patriarches et des modules d'ateliers d'écriture. Présentation du livre. Puis présentation de tous les participants chacun leur tour. Ensuite, pour démarrer et « briser la glace », chacun est invité à donner sa définition avec quelques mots sur un post-it du mot « témoignage ». Après quelques minutes chacun lit à haute voix sa définition. Cet échange pour démarrer la séance peut également se faire à l'oral. Plusieurs approches peuvent être possibles. Le Patriarche explique ensuite quel a été son rôle de « témoin » en tant que Patriarche.

Il est ensuite proposé à un des participants de lire le témoignage du Patriarche invité dans le livre. Cela donne lieu à des échanges de questions entre les participants. De son témoignage sont extraites certaines thématiques : l'exil, l'identité, le voyage... Les participants peuvent bien sûr faire référence à des moments de leur vie passée. L'atelier n'a pas pour but de se focaliser sur le/la Patriarche/Matriarche. Il a justement pour but de susciter la parole chez les participants, avant l'écriture. Par rapport à des thèmes précis soulevés dans l'un des témoignages, d'autres thèmes identiques sont soulevés dans le livre. Voir la FICHE 8.

Les animateurs commencent à repérer avec les participants quelle anecdote il pourrait écrire lors des prochaines séances. A la fin de l'atelier, il est demandé à chaque participant de trouver pour la prochaine séance une phrase ou un morceau de récit lié à l'une des thématiques abordées, dans un des portraits du livre, qui devra être lu devant le groupe.

Pour évaluer « à chaud » la séance, l'animateur distribue à la fin de la séance un post-it pour que chacun puisse marquer le mot qu'il retient de la séance. Les supports sont collés sur le tableau, puis lus par l'animateur une fois les participants partis.

Séance 2 : Les phrases relevées par les participants sont lues par eux-mêmes devant les autres participants. L'animateur et le Patriarche rebondissent sur les extraits choisis en apportant des précisions sociologiques ou historiques. Le professeur de français fait remarquer aux participants qu'il existe différentes manières de produire un récit (rôle du narrateur ; notion de subjectivité ou d'objectivité...). Les participants sont invités à réfléchir à la manière dont ils pourraient raconter leur propre histoire. La faire raconter ? Raconter en utilisant le « je » ? Raconter celle d'un autre s'ils ne veulent pas raconter la leur, celle de leurs grands-parents par exemple ? L'écriture des récits de chacun commence. Les participants sont invités à travailler les textes chez eux et à les apporter pour la dernière séquence.

Séance 3 : Les participants lisent le texte qu'ils ont préparé devant les autres (s'ils le souhaitent). Après les échanges, les participants se mettent par binôme. Les 3 groupes de binômes reçoivent l'aide à tour de rôle du Patriarche, de l'animateur de BATIK International et de l'écrivain/professeur de français. A la fin de la dernière séquence, le texte produit peut ou pas, être diffusé dans la newsletter du projet Patriarches ou mis en ligne sur le site internet de BATIK International, selon l'accord des participants.

FICHE 8 // Lecture(s) du livre « Patriarches. Portraits d'ici. Mémoires d'ailleurs et de demain »

Sont présentées dans cette fiche les différentes thématiques soulevées à travers les témoignages du livre. Les thèmes présentés sont ceux qui reviennent fréquemment dans chacun des témoignages. Des citations sélectionnées dans chacune des pages de « Paroles » des Patriarches interviewés viennent appuyer ces thèmes. Pour une meilleure lisibilité, nous avons relevé les citations auxquelles vous pouvez vous référer pour aborder ce thème lors des ateliers.

Le travail

Page 14 : **Lire le parcours de Mimouna Gaouaou**

Page 15 : « *Ce travail était extraordinaire et inespéré. Ce contact avec les autres, c'était exceptionnel. J'ai donné, mais c'est au centuple que cela m'a été rendu. Connaître les gens et apprendre : la relation humaine est ce qu'il y a de plus fort.* »

Page 35 : « *J'ai travaillé chez SIMCA jusqu'en 1969 et je me souviens de la grève de 1968. [...]* »

Page 39 : « *Je suis entrée à la clinique de La Roseraie à Aubervilliers et j'y suis restée 19 ans et demi. [...]* »

Page 50 : **Lire le parcours d'Anne Mbo**

Page 63 : « *La plus grosse difficulté que j'ai rencontrée a été dans le travail. [...]* »

Page 71 : « *Nous sommes partis à quatre Burkinabés par le même bateau, le 16 avril 1966, et sommes arrivés à Bordeaux le 27 avril de la même année. [...]* »

Page 79 : « *Avant les années 1970, nos conditions de travail étaient vraiment difficiles. [...]* »

Page 83 : « *Quand j'ai travaillé pour les barrages à Albertville, j'avais dix-huit ans ou dix-neuf ans, et on vivait tous ensemble avec des Français, des Italiens, des Algériens... [...]* »

Page 103 : « *Quand je suis arrivé en France, j'ai trouvé un travail dans un garage [...]* »

Page 111 : « *A l'époque, c'était facile de trouver du travail en France. Et Citroën avait besoin de main d'œuvre. Ils nous engageaient même si on ne parlait pas français.* »

Le logement

Page 15 : « *On a habité ce bidonville [...]* »

Page 15 : « *En 1969, on a emménagé dans un HLM... Dans un T5 [...]* »

Page 23 : « *Ensuite on a habité un baraquement avec un vieux monsieur marocain qui était marié à une française. [...]* »

Page 19 : « *Dans les baraquements où on vivait, on était réparti par communauté, mais dans la mine, on travaillait tous ensemble : Italiens, Espagnols, Algériens, Marocains [...]* »

Page 51 : « *Mes trois enfants sont arrivés en France en 1986. J'en ai eu un quatrième la même année mais je suis restée seule. Je me suis débrouillée. J'ai récupéré l'appartement d'un ami gabonais pour y loger avec mes enfants. [...]* »

Page 79 : « *Quand on est revenus en France avec ma femme en 1959, on a loué une chambre dans un hôtel de Gennevilliers. [...]* »

Page 95 : « *A mon arrivée, je me suis installé dans un hôtel à Paris [...]* »

La nationalité

Page 15 : « Un jour, je suis allée me renseigner à la mairie pour trouver un emploi. [...] »

Page 19 : « J'ai décidé de faire la demande de nationalité française. [...] »

Page 23 : « Tous mes enfants sont français et sont nés ici, [...] »

Page 31 : « J'ai conservé la nationalité vietnamienne jusqu'en 1973, pour être en conformité avec les activités politiques pour la paix et l'indépendance de mon pays. [...] »

Page 34 : « J'ai été naturalisée en 1982 sans aucune difficulté. [...] »

Page 43 : « Je n'ai jamais demandé la nationalité française. [...] »

Page 47 : « En 1972, j'ai demandé la nationalité française. [...] »

Page 51 : « Mon meilleur souvenir en France, c'est quand j'ai reçu la nationalité française. [...] »

Page 63 : « Personnellement, je ne voulais pas prendre la nationalité française. [...] »

Page 67 : « Si moi je suis sénégalais ? [...] »

Page 71 : « Vous voyez, j'ai des scarifications sur le visage. Chez nous, c'est comme une pièce d'identité. [...] »

Page 103 : « Je n'ai pas demandé la nationalité française. Ça aurait coupé les ponts avec l'Algérie »

Page 107 : J'ai souhaité demander la nationalité française parce que [...] j'ai toujours vécu en France »

Page 111 : « Ma femme a souhaité que je demande la nationalité française. Je l'ai obtenu en 1998. Mais aujourd'hui, je me sens surtout Chinois. [...] »

Page 115 : « J'ai demandé et obtenu sans difficulté la nationalité française en 1990. [...] »

Page 119 : « Je n'ai jamais sollicité la nationalité française. [...] J'aime me sentir étranger »

La double temporalité : ici et là-bas

Page 35 : « J'ai deux pays : la France, celui du travail et de la liberté où j'ai mes habitudes, la tranquillité et les soins ; et l'Algérie [...] »

Page 43 : « Je suis partagé entre ici et là-bas. [...] »

Page 47 : « Depuis 1992, je retourne tous les deux ou trois ans au Vietnam [...] »

Page 63 : « La plupart de nous, de ceux qui sont venus, se sont toujours dit : « on va retourner au pays ». Et le temps passe. [...] »

Page 123 : « Quand je suis en France, ma femme et ma famille me manquent. Quand je vais là-bas, c'est juste le petit café que je vais prendre au bar tous les matins qui me manque... »

Page 127 : « Maintenant que je suis à la retraite, je voudrais vivre huit mois là-bas et quatre mois ici [...] »

Les clichés

Page 51 : « La première fois où j'ai dû aller au commissariat parce que mon fils avait été arrêté, je me suis permise de dire au policier que son procès verbal était truffé de fautes... »

Page 55 : « J'ai été la première Noire aux Cités des Jardins de Champigny. [...] »

Page 107 : « Maintenant, les Français n'ont plus confiance. [...] la France en a marre de nous [...] »

L'aide à la famille

Page 35 : « Je me suis marié en 1967, en Algérie. Je n'y suis resté que trois mois puis suis reparti en France pour travailler et gagner de l'argent que j'envoyais à mon père pour la famille et pour ma femme qui vivait avec eux. [...] »

Page 55 : « Pour nous, la famille ça compte beaucoup et mon mari a beaucoup travaillé pour ma famille. [...] »

Page 123 : « J'aimerais réaliser un projet de verger [...] Mais avec l'argent à envoyer à la famille, ce n'est pas facile d'économiser. »

L'apprentissage de la langue

Page 27 : « Yvonne m'a dit : « il faut parler avec les enfants en français ». Et j'ai commencé à parler en français avec les enfants [...] »

Page 27 : « Je veux apprendre à lire et à écrire. [...] »

Page 31 : « Nous avons eu une fille en 1955. Je regrette profondément de ne pas lui avoir appris le vietnamien. [...] »

Page 35 : « A mon arrivée, je ne parlais pas le français mais je le comprenais un peu. [...] »

Page 63 : « En France, à mon arrivée, j'ai pris des cours du soir. [...] »

Page 95 : « Je voulais absolument apprendre le français. [...] »

Les études

Page 31 : « Ma vie au Quartier latin a été la période la plus heureuse de ma jeunesse. [...] »

Page 47 : « Je suis venu en France parce que je voulais y faire mes études mais je voulais aussi échapper au service militaire. [...] »

Page 107 : « Quand j'ai travaillé à l'usine, chez Chrysler, un prof m'a conseillé de reprendre mes études [...] »

Page 119 : « Mes premières années à Paris ont été mes années glorieuses. [...] Je faisais mes études et je 'vivais' Paris. [...] »

La santé et l'accès aux soins

Page 43 : « Non, je ne souhaite pas retourner vivre en Mauritanie définitivement. A l'heure actuelle, comme je suis malade [...] »

Page 79 : « En Algérie, je n'ai jamais pu aller voir un médecin. [...] »

Page 83 : « J'ai eu de gros problèmes de santé. [...] »

L'éloignement et la difficulté de la séparation

Page 23 : « Ce qui est terrible pour moi, c'est que j'ai perdu mes parents et que je n'ai même pas pu assister à leur enterrement [...] »

Page 55 : « Comme on avait dix mois de travail et deux mois d'été, le premier juillet, mon fils était dans l'avion pour venir passer deux mois au Cameroun. [...] »

Page 79 : « Maintenant avec la télé, on suit le monde entier... Mais avant c'était plus dur. [...] »

Page 115 : « Nous communiquions avec la famille au Vietnam par des lettres. Mais c'était très long [...] On était coupé du monde, coupé les uns des autres. »

Page 123 : « *Tous les matins, j'écoute des radios internationales, RFI et Africa Numéro Un pour savoir ce qui se passe en Afrique [...]* »

La solidarité

Page 15 : « *On a habité ce bidonville pendant près de trois ans et c'est un de meilleurs moments de notre vie [...]* »

Page 63 : « *Je crois que chez nous, même si on a une cacahuète, on la partage. [...]* »

Page 107 : « *Dans mon village [...] on a une caisse qu'on prépare si quelqu'un est malade ou décède [...] dans ce cas-là, on donne un peu d'argent* »

La nostalgie

Page 23 : « *Je ne peux pas dire que je n'étais pas bien ici : je n'ai jamais eu de soucis, je n'ai jamais eu de problèmes, mais le pays m'a toujours manqué [...]* »

Page 43 : « *Je ne regrette pas d'être venu en France. [...]* »

Page 99 : « *Ma femme souhaite être près des enfants, [...] s'il s'agissait de moi seulement, je serais parti depuis longtemps, très longtemps.* »

La découverte de la réalité

Page 23 : « *C'est le rêve d'un gosse [...]* »

Page 23 : « *Je pensais venir pour suivre des études et je supposais que tout était facile.* »

Page 35 : « *Certains de mes fils ont voulu venir en France pour travailler mais je leur ai dit de ne pas le faire [...]* »

Page 87 : « *Au début, la vie en France a été assez difficile : [...]* »

Page 95 : « *Il faisait froid et on ne mangeait pas à notre faim. J'ai attrapé la tuberculose [...]* »

Page 127 : « *Au début, quand je voulu louer un logement, ils ne voulaient rien me donner. Ça m'a dégouté. [...]* »

La guerre

Page 91 : « *On avait commencé à ouvrir un commerce mais c'était difficile à cause de la guerre. [...]* »

Page 99 : « *A partir de 14-15 ans, les garçons étaient déjà retenus pour servir en fait de chair à canon.* »

Page 111 : « *Le pays était en guerre depuis très longtemps [...] A cause de la guerre, rien n'était construit. Il n'y avait même pas de route.* »

Liberté de circulation

Page 107 : « *Je me souviens du jour où Pompidou est mort [...] Tous ceux qui étaient déjà en France ont reçu une carte de séjour [...]* »

Page 127 : « *En 1969, le bateau que je voulais prendre a été supprimé [...] Je suis allé à l'Ambassade de France pour savoir s'il me fallait des documents spéciaux. Là-bas, ils m'ont dit : « vous avez votre passeport ? Alors vous êtes libre d'aller [...]. »*

FICHE 9 // Contacts des Patriarches à inviter lors des rencontres

Lors d'une projection-débat ou d'un atelier d'écriture et de lecture, il est possible d'inviter un Patriarche à participer à l'animation de la rencontre.

Pour cela, il est fortement conseillé de contacter cette personne à l'avance et de se diriger vers les Patriarches dont le lieu d'habitation est le plus proche du lieu d'intervention.

Nous vous demandons également de bien vouloir suivre la « Charte d'accueil » (voir FICHE 10) pour les Patriarches à qui vous demanderez d'intervenir, afin de les accueillir de la meilleure façon qu'il soit.

| Civilité | Prénom | Nom | Ville | Tel. Fixe | Portable |
|-----------------|---------------|------------|--------------|------------------|-----------------|
| M. | Hédi | Djebnoun | Paris | Non | 06 62 67 19 42 |
| Mme | Mimouna | Gaouaou | Argenteuil | 01 30 76 25 49 | Non |
| Mme | Marthé | Griès | Champigny | 01 47 06 56 01 | Non |
| M. | Théodore | Kaboré | Créteil | Non | 06 27 43 34 63 |
| Mme | Anne | Mbo | Bagnolet | Non | 06 09 93 78 17 |
| M. | Malik | Ndiaye | Créteil | Non | 06 78 62 01 28 |
| M. | Duy Tan | Nguyen | Paris | 01 53 60 11 28 | 06 83 74 50 53 |

Vous retrouverez les témoignages de ces personnes dans le livre « Patriarches. Portraits d'ici. Mémoires d'ailleurs et de demain » disponible dans votre valise pédagogique.

FICHE 10 // Charte à respecter pour l'accueil des Patriarches

Cette charte est destinée à vous guider dans l'accueil d'un *Patriarche*. En effet, les témoins du projet « *Patriarches* » peuvent être invités à se joindre à l'une ou plusieurs séances d'animation organisées par votre structure. Vous trouverez ici, une liste de recommandations à respecter si vous envisagez de faire intervenir des *Patriarches* lors des actions mises en place :

- ✓ Contacter le *Patriarche*, dont le lieu d'habitation est le plus proche du lieu d'intervention, afin de réduire au maximum les déplacements de personnes âgées.
- ✓ Faire une invitation à l'avance. Prévoyez au moins deux semaines afin de laisser le temps au *Patriarche* de s'organiser.
- ✓ Informer le *Patriarche* des conditions d'intervention : le cadre d'intervention, le public bénéficiaire, le nombre de participants, horaires, etc.
- ✓ Dans le cas d'une réponse positive, aller chercher et déposer le *Patriarche* à la station de transport urbain la plus proche du lieu d'accueil. Prévoir éventuellement un taxi.
- ✓ Rembourser les frais de déplacement du *Patriarche*.
- ✓ Au cas où le *Patriarche* intervient une journée entière, payer les frais de nourriture.
- ✓ En tant qu'intervenant extérieur, le *Patriarche* doit être accompagné d'un animateur, professeur ou responsable d'animation. En aucun cas, il ne doit se retrouver seul à animer un groupe (avec un groupe).
- ✓ Prévenir le *Patriarche* au moins une semaine à l'avance, en cas de changement ou annulation des ateliers.
- ✓ Ne pas leur en vouloir si défection...

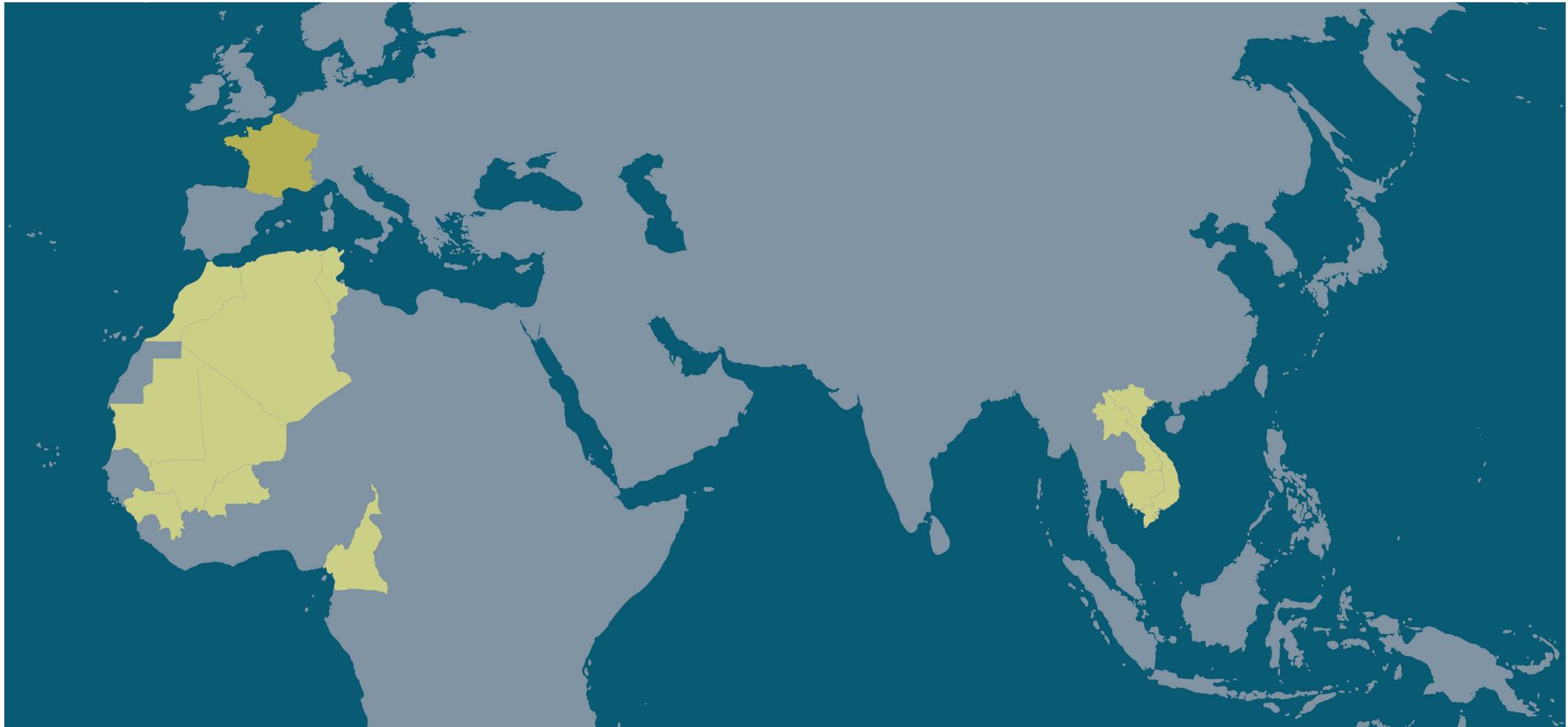
3^e partie

FICHES SYNTHETIQUES PAR PAYS ET THEMES

Pour vous aider à animer et à enrichir le débat, ces fiches vous donneront des indications chiffrées et historiques sur les pays et les thématiques mentionnés dans le film.

FICHE 11 // Carte du monde à utiliser pour montrer les pays cités dans le film documentaire et le livre

Vous trouverez cette carte à l'intérieur du livre « Patriarches. Portraits d'ici. Mémoires d'ailleurs et de demain. Lors des projections-débats avec les scolaires, nous vous recommandons vivement d'utiliser une grande carte du monde et de l'afficher au tableau pour demander aux élèves d'y montrer les pays dont il est question dans le film.



FICHE 12 // Zoom Pays // Algérie

Après la prise d'Alger en 1830, l'administration française favorise une implantation totale de la population française dans le territoire algérien. Au delà de l'aide financière et matérielle destinée aux colons, les autorités édictent aussi des lois en faveur du mouvement de colonisation.

Le Code de l'Indigénat : source des discriminations ?

Les algériens en revanche sont soumis au Code de l'Indigénat qui prévoit entre autres l'éloignement des algériens des fonctions administratives, une fiscalité spéciale (les « impôts arabes ») et une dépossession foncière. Dans ces conditions, la paysannerie, progressivement privée de ses terres et de ses biens, se paupérise. La ruine de l'artisanat indigène et le manque d'industrialisation viennent aggraver cette situation. Jusqu'en 1920, l'agriculture était la principale source d'activité. Après cette date commence l'émigration vers la France.

La Seconde Guerre mondiale accélère la prise de conscience des inégalités et par là, les revendications nationalistes algériennes. Le 12 février 1943, le Manifeste du peuple algérien réclame un gouvernement franco-algérien, l'égalité totale entre musulmans et Français, en attendant l'indépendance complète d'un État algérien. De Gaulle annonce alors « *l'octroi des droits de citoyenneté à plusieurs dizaines de milliers de musulmans* ». Pour l'heure, 1 500 000 Algériens deviennent électeurs.

La guerre d'Algérie (1954-1962)

Néanmoins, en 1954, la plupart des réformes politiques promises par la France n'ont toujours pas eu lieu. Au contraire, l'armée française a fortement réprimé les émeutes de la faim en 1945. En réaction, les nationalistes algériens déclenchent une lutte armée, sous la bannière du Front de libération nationale (F.L.N.).

La guerre d'Algérie fut une guerre sur deux fronts : entre les communautés françaises et algériennes et à l'intérieur des communautés, entre les algériens contre et en faveur de la colonie française. Les affrontements entre Algériens ont fait des milliers de victimes et la guerre d'indépendance contre la France a provoqué le déplacement de deux millions de paysans et causé la mort de centaines de milliers d'Algériens musulmans (400 000 algériens contre 30 000 français). À la fin de la guerre, le F.L.N. (Front National de Libération) s'est installé au pouvoir ce qui a entraîné l'exode de la population des Européens d'Algérie (Pieds-Noirs) ainsi que le massacre d'environ 70 000 musulmans pro-français et de milliers de harkis (les algériens qui avaient combattu auprès des Français).

Les enjeux après la guerre

Après l'indépendance de 1962, l'Algérie doit faire face à la montée du chômage (30%), à un exode rural massif et à une crise économique grave. Par conséquent, l'émigration vers l'Europe ne cesse de se développer.

✓ Pour en savoir plus :

STORA, Benjamin ; *Histoire de l'Algérie coloniale (1830-1954)*, éd. La Découverte, Paris, 2004.

STORA, Benjamin ; *Histoire de la guerre d'Algérie*, éd. La Découverte, Paris, 2004.

FICHE 13 // Zoom Pays // Burkina Faso

Colonie française depuis 1895, le Burkina Faso (appelé Haute- Volta) était surtout un réservoir de main d'œuvre pour la métropole : après une période de recrutements militaires pour la guerre 1914-1918, ont suivi des recrutements pour les plantations françaises de Côte d'Ivoire et pour les travaux de mise en valeur du delta du Niger, laboureurs qui se sont abruptement interrompus par « l'effort de guerre » de 1939-45. Les Burkinabés sont tous envoyés sur le front de guerre auprès des alliés américains qui sont partis depuis l'Afrique.

La Haute-Volta accède à l'indépendance le 5 août 1960, à l'issue d'un processus graduel commun à toutes les colonies françaises d'Afrique. Le pays connaît ensuite une évolution particulièrement chaotique, marquée par une succession de régimes civils et militaires plus ou moins autoritaires, qui ne prend fin qu'en 1987.

La dérive autoritaire

Après une première tentative de redressement national, le Premier Président de la république Maurice Yaméogo, est renversé par un mouvement populaire. Le pays ensuite connaît une alternance de régimes constitutionnels (1970-1974, 1977-1980, 1991 à nos jours) et de régimes d'exception (1966-1970, 1974-1977, 1980-1982, 1982-1983, 1983-1987, 1987-1991) avec une quasi-permanence des militaires au pouvoir. Depuis 1966, l'objectif premier des gouvernements est l'assainissement de l'économie et ensuite la libéralisation progressive de la vie politique. Mais les clivages idéologiques sont tels que toute tentative de libéralisation démocratique aboutit à la mise en place de gouvernements militaires de plus en plus radicaux. L'armée étant le seul acteur politique, elle entraîne le pays dans une spirale de répression jamais vue.

En 1983, la « révolution des capitaines », menée par le capitaine Sankara, trace un projet de modernisation autoritaire sous fond de contrôle social total. Au plan symbolique, il se traduit par la modification du drapeau, de l'hymne et du nom du pays, rebaptisé « Burkina Faso » (Patrie des hommes intègres) en référence à la lutte anticorruption du régime.

Sous des pressions internationales, le front populaire du capitaine Blaise Compaoré s'engage dans un renouveau démocratique avec la naissance en 1991 d'une nouvelle Constitution.

Les obstacles au développement

Depuis l'indépendance les résultats des efforts de développement du pays, entrepris par les différents gouvernements, se révèlent des plus modestes. Aux contraintes institutionnelles (guerres, corruption, déficit de bonne gouvernance, etc.) s'ajoutent celles physiques (désertification, enclavement, affaiblissement de richesses, etc.). L'économie burkinabé demeure essentiellement agricole. Les principaux produits d'exportation sont le coton, les produits d'élevage, l'or, les fruits et les légumes, les cuirs et peaux. Le Burkina, reste considéré comme un réservoir de main d'œuvre, exporte ses hommes vers les pays voisins, surtout la Côte d'Ivoire où vivent plus de 2 000 000 de Burkinabés. Or, le malaise récent des pays voisins comme la Côte d'Ivoire et le Ghana a des répercussions sur l'emploi des ouvriers saisonniers. Ainsi, le Burkina reste un des pays les plus pauvres de l'Afrique et du Monde.

✓ Pour en savoir plus :

Y. G. Madiega & O. Nao dir., *Burkina Faso : cent ans d'histoire, 1895-1995*, Karthala, 2002

FICHE 14 // Zoom Pays // Cambodge

En 1863, le Cambodge devient protectorat français, après la conquête du Vietnam par les Français. Mais c'est à partir de 1941, lors de l'occupation japonaise, qu'un mouvement anti-colonialiste apparaît. Profitant de la situation, le Roi Sihanouk (avec le soutien étranger) proclame l'indépendance du Cambodge.

Tandis que les Etats-Unis font la guerre au voisin vietnamien (dans une guerre allant de 1959 à 1975), le Cambodge se tient à l'écart du conflit, mais un règne de corruption et de répression s'installe dans le pays. Dans ces conditions, le parti communiste khmer est fondé dans la clandestinité en 1960. Il s'allie aux *Vietcongs* dans un bureau mobile dans la jungle où ses partisans, plus connus sous le nom de Khmers rouges, organisent une lutte armée au régime.

En 1970, le capitaine Lon Nol, exaspéré par l'incapacité du régime à lutter contre les communistes et les rebelles vietnamiens, renverse le prince Sihanouk par un coup d'Etat et fonde la République du Cambodge.

La terreur de khmers rouges (1975-1979)

Les Khmers rouges profitent du gouvernement faible et corrompu de Lon Nol pour prendre Phnom Penh, capitale du Cambodge. Des centaines de personnes sont immédiatement exécutées, environ 3 millions d'habitants sont dispersés dans tout le pays. L'exode fait des centaines de milliers de nouvelles victimes. En effet, le régime décide de « ruraliser » la population et de la fixer dans des coopératives. D'immenses travaux publics sont entrepris afin d'accroître la superficie de champs cultivés en rizières. Le travail épuisant, la malnutrition, les maladies et les « épurations » vont entraîner la mort de un à deux millions de victimes en trois ans.

Suite à l'intervention des vietnamiens, les cambodgiens sont libérés de la terreur du régime khmer en 1979. Les partisans du régime de Pol Pot (leader des khmers) s'enfuient, mais le chaos continue d'y régner. Les troupes vietnamiennes restent en Cambodge jusqu'en 1989.

Le retour à la normalité sous la tutelle de l'ONU

En 1992, le pays a été placé sous tutelle de l'Apronuc (Autorité Provisoire des Nations Unies au Cambodge). Des élections ont eu lieu en mai 1993, le pouvoir exécutif est partagé entre le FUNCINPEC (Front uni pour un Cambodge indépendant, neutre, pacifique et coopératif), mené par le Prince Ranariddh, fils de Sihanouk, et Hun Sen. Une politique de réconciliation nationale est lancée à partir de 1998.

✓ **Pour en savoir plus :**

R. de Koninck, *L'Asie du Sud-Est*, Armand Colin, Paris, 2^e éd., 2005

J. Delvert, *Le Cambodge*, coll. Que sais-je ?, P.U.F., Paris, 1998

Le Vietnam : un pays fort convoité

Après avoir résisté aux attaques du géant chinois au cours des siècles précédents, le Vietnam doit faire face à l'envahisseur français dès la fin du 19^e siècle. La colonie de Cochinchine au Sud du Vietnam est créée en 2 étapes, d'abord en 1862 puis en 1867. A partir de 1883, les Français forment un protectorat sur le reste du pays. Les pays voisins, le Laos et le Cambodge deviennent également des protectorats quelques années plus tard.

La partition du pays après la seconde Guerre Mondiale

Pendant la seconde Guerre Mondiale, les Vietnamiens tentent également de chasser d'autres envahisseurs, les Japonais. En 1941, un « Front pour l'indépendance du Vietnam » appelé « Viet Minh » se crée au Nord du pays. Lors de l'effondrement japonais en 1945, le Viet Minh et l'Empereur Bao Dai se lancent dans une course effrénée pour la reconquête du pouvoir. Le 2 septembre 1945, Ho Chi Minh proclame l'indépendance à Hanoi. Le Viet Minh contrôle à peu près le pays, le Nord plus que le Sud.

Le conflit franco-vietnamien : une guerre de décolonisation

Alors que la fin de la seconde Guerre Mondiale marque la fin de l'ère coloniale pour les Britanniques, les Français eux, se refusent à abandonner leurs colonies. La France ne reconnaissant pas l'indépendance de Ho Chi Minh, les Vietnamiens se lancent dans une guerre de 9 ans, de 1945 à 1954, contre ses occupants. La défaite de Diên Bien Phu signe la fin de la guerre. Les accords de Genève officialisant l'armistice sont signés en juillet 1954 et divisent le pays en deux : au nord, le régime communiste d'Ho Chi Minh perdure ; au Sud, une administration provisoire soutenue par les Etats-Unis se met en place.

Le Vietnam au cœur de la Guerre Froide

En pleine Guerre Froide, les USA, par crainte de voir grandir un nouveau bastion du communisme, redoutent l'essor d'Ho Chi Minh et sa volonté de reconquête du pays. L'ancien « Viet Minh » qui avait lutté contre l'occupation française, se reconstitue en « Front National pour la Libération du Sud Vietnam » (nommé *Viet Cong* par ses adversaires), pour libérer le sud du pays du joug américain. Le FNL regroupe des opposants au régime du sud et à la présence américaine. Avec le soutien de l'URSS et de la Chine, le FNL mène une offensive sans fin. L'entrée à Saigon des Viet Cong et de leurs alliés du Nord, le 30 avril 1975 marque la réunification d'un pays déchiré depuis 1954.

L'exode de « boat people »

Après la réunification du pays, le Parti Communiste entreprend une politique de collectivisation de l'économie et d'endoctrinement socialiste. Pour beaucoup de vietnamiens, il est devenu très difficile de vivre sous un climat de suspicion permanente. Dans ces conditions, des milliers de personnes fuient à bord de bateaux délabrés vers des pays lointains, plus connus sous le nom de « boat people ».

✓ Pour en savoir plus :

Féray, Pierre Richard ; *Le Viêt Nam des origines lointaines à nos jours*. Coll. Que sais-je ? P.U.F., Paris, 2001.

FICHE 16 // Thématique Histoire // « Les Trente Glorieuses »

Après la guerre de 1945, l'infrastructure industrielle et agricole des pays européens est réduite à néant. Avec la reconstruction, les équipements modernes vont être à l'origine de la période des « Trente Glorieuses », qui dénomment une période de forte croissance connue dans la plupart des pays développés entre 1945 et 1973. En effet, la guerre a aussi engendré un progrès technologique considérable : l'électronique, la chimie de synthèse, la médecine (antibiotiques), l'ordinateur, le nylon, etc.

Même si le plein emploi explique la progression de la croissance durant cette période, il a été facilité par l'évolution démographique, la redistribution des populations et l'évolution des mœurs.

Evolution démographique : le baby-boom

Les « Trente Glorieuses » sont connues comme la période de baby-boom, le taux de natalité de 2% compensait le déficit de population jeune (dû à la guerre). En parallèle, le taux de mortalité continue de baisser (il passe de 1,3% en 1950 à 1,12% en 1964) en raison des progrès médicaux, de l'amélioration de l'hygiène et de la création de la sécurité sociale.

La poussée démographique est également favorisée par l'apport des immigrants. Le nombre d'habitants en France passe de 40,5 millions en 1946 à 50,7 millions en 1970.

Redistribution de la population : l'urbain l'emporte sur le rural

Cette période est caractérisée par une forte industrialisation, ce qui induit un fort exode rural et l'arrivée d'immigrants pour répondre au besoin grandissant de main d'œuvre. La proportion de population en milieu urbain est ainsi passée de 53,2% contre 46,8% en milieu rural en 1946, à 72,9% contre 27% en 1975.

Le monde rural s'est également transformé via la mécanisation des pratiques agricoles et l'amélioration des conditions de vie (amélioration de l'habitat, de l'hygiène et accès aux services médicaux).

Transformation des pratiques sociales

C'est une période marquée par un plus grand accès aux libertés (politiques, individuelles, sexuelles), ce qui favorise l'accès des femmes au travail, qui vont désormais contribuer à augmenter le revenu des foyers.

Par ailleurs, le PNB est multiplié par 5 entre 1946 et 1977. Cela se traduit par une hausse du niveau de vie, une modernisation des modes de vie (utilisation de voitures, acquisition de biens électroménagers), une augmentation des classes moyennes et l'entrée dans la société des loisirs (congrés payés, vacances, médias de masse, etc.)

L'intervention de l'Etat

L'effort de reconstruction, considérable après la guerre, a été conduit par une forte intervention de l'Etat : à travers la gestion de l'aide financière du Plan Marshall, la nationalisation des entreprises et l'impératif de planification ayant pour objectif la modernisation de l'appareil économique.

L'Etat « providence » se manifeste également dans l'accroissement et la sécurisation des revenus : création à la libération de la Sécurité Sociale, des Allocations Familiales et des régimes de retraite, instauration en 1950 du SMIG (qui deviendra le SMIC en 1968). L'augmentation de la durée des congés payés (la troisième semaine de congés payés en 1956 et la quatrième en 1965) contribuera au développement des dépenses de loisirs des ménages.

- ✓ **Pour en savoir plus :** Bussière, E. et al ; *Le trente glorieuses*, Centre national de la documentation pédagogique, France, 2006.

Un syndicat est "une association privée que forme un groupe d'individus pour défendre leurs intérêts". Historiquement, le terme s'applique aux associations qui ont pour vocation la défense d'intérêts économiques et, plus particulièrement, professionnels.

Les syndicats assurent la défense des intérêts des salariés, au niveau national et à l'échelle de l'entreprise. Ils assurent également un rôle de communication au sein de l'entreprise en transmettant les informations qu'ils obtiennent lors des réunions des comités d'entreprise (organe représentatif du personnel au sein de l'entreprise). En cas de conflit avec l'employeur, les syndicats peuvent engager des actions de protestation (grèves, manifestations, pétitions...). Le représentant syndical est élu par les salariés syndiqués (c'est-à-dire qui ont adhéré à un syndicat).

Une autre mission des syndicats est la négociation avec les partenaires sociaux (le gouvernement, les ministères du travail de la santé, les Caisses d'allocation, etc.) pour fixer durablement les conditions d'emploi.

Repères sur le syndicalisme en France

Le syndicalisme en Europe apparaît en 1880, il s'inscrit dans la lignée des groupements corporatifs (métiers). En France, c'est la loi Waldeck-Rousseau (1884) qui autorise la création de syndicats. Le premier syndicat français, la CGT (Confédération Générale du Travail), est créé en 1895 mais il devient influent au début du XXe siècle.

A la sortie de la Grande guerre (14-18), une partie du syndicalisme se rallie aux idées communistes, tandis que d'autres s'orientent vers le réformisme. La CFTC (Confédération Française des Travailleurs Chrétiens), créée en 1919, prétendait donner une alternative à ces traditions.

Pendant le régime de Vichy, les syndicats sont dissous et remplacés par des syndicats uniques en fonction des corporations. La plupart des syndicats s'organisent alors clandestinement et parfois, certains participent activement à la résistance.

A la sortie de la guerre les libertés syndicales sont rétablies. Néanmoins, la guerre froide divise de nouveau et pour longtemps les syndicats : un courant réformiste de la CGT fait sécession et crée la CGT-FO (Force ouvrière). En 1964, la CFTC abandonne les références sociales chrétiennes et fait scission pour devenir la CFDT (Confédération Française Démocratique du Travail). Les événements exceptionnels de mai 1968 relancent avec ferveur les syndicats, mais pour quelques années seulement. La crise économique des années 70 frappe fortement l'ensemble des organisations syndicales, en France comme en Europe.

Le syndicalisme aujourd'hui

Le nombre de salariés syndiqués en France ne représente aujourd'hui plus que la moitié de celui des années 80 (16%) et un tiers de celui des années 50 (25%). Actuellement, le taux de syndicalisation en France est très faible (autour de 8%) en comparaison de ses voisins européens, comme la Suède (80%) ou l'Allemagne (26%).

On compte huit principales organisations syndicales en France : la Confédération Générale des Travailleurs (CGT), de la Confédération Française Démocratique du Travail (CFDT), Force Ouvrière (FO), la Confédération Française de l'encadrement - Confédération Générale des Cadres (CFE-CGC), la Confédération Française des Travailleurs Chrétiens (CFTC), l'Union Nationale des Syndicats Autonomes (Unsa), la Fédération Syndicale Unitaire (FSU) et l'Union Syndicale Solidaire (USS).

✓ **Pour en savoir plus** : Mouriaux, René : *Le syndicalisme en France*, PUF, Paris, 2009. Coll. Que sais-je ?

Les premières vagues d'immigration en France remontent au second empire (1850-1870). A cette époque, l'immigration en provenance de pays voisins, tels que la Belgique ou l'Italie, s'explique en partie grâce aux progrès des transports. La libération de la guerre contre la Prusse marque le début d'une politique d'immigration plus ou moins encadrée par les pouvoirs publics. De manière générale, on observe qu'en période de crise, l'Etat durcit les règles d'entrée ; face à l'urgence économique, on laisse faire l'initiative privée et on régularise a posteriori.

Pendant et après la Grande Guerre, l'Etat dirige une politique de recrutement des étrangers afin de combler le manque de main d'œuvre. On recense à l'époque, 440 000 travailleurs étrangers et 225 000 travailleurs coloniaux. La nouveauté est l'arrivée d'immigrants en provenance des pays d'Europe centrale et de l'est.

La période allant de 1930 à 1944 est au contraire une période de fermeture et de répression. La crise économique entraîne un mouvement xénophobe et le contrôle devient une surveillance policière. Le régime de Vichy atteint le paroxysme de la xénophobie : les étrangers sont rassemblés dans des camps de travail et sont les victimes des premières rafles.

1955-1974 : les « vingt glorieuses » de l'immigration

A partir de 1945, les entreprises recourent massivement à l'immigration. Les efforts de reconstruction font de la France un 'Eldorado' pour les immigrants, surtout pour les Algériens dont le nombre est multiplié par 10 (ils passent de 22 000 à 210 000). Parallèlement, se développe le recours aux travailleurs marocains (de 31 000 à plus de 440 000 en 20 ans) et tunisiens (de 26 000 à 190 000). Au cours de la même période, on observe un fort développement des immigrations en provenance des autres pays africains (17 000 en 1962 ; 157 000 en 1982).

Depuis le début, l'Etat cherche à encadrer l'immigration (en témoigne l'attribution d'une carte de séjour sous conditions d'un permis de travail en 1916), mais les lois du marché l'emportent et la plupart des régularisations se font a posteriori. Seul 18% des régularisations passeront par l'organisme officiel, à peine créé l'ONI (Organisation National de l'Immigration).

1974 à nos jours : de la réduction de l'immigration à son intégration

En 1974, la crise économique frappe de plein fouet la France, les institutions reviennent alors à une politique d'immigration zéro. Seuls les étrangers concernés par le regroupement familial (la possibilité donnée à des membres de famille séparés entre pays de se retrouver) et les demandeurs d'asile sont autorisés à s'installer en France. Dès lors, les objectifs de la politique d'immigration sont orientés autour de trois axes : réduire l'immigration, encourager le retour et intégrer les populations déjà installées.

« Terre d'immigration », la France est aujourd'hui le second pays d'immigration en Europe, après l'Allemagne. La population étrangère stagne, voire diminue depuis 1975. Cet affaiblissement s'explique par les naturalisations des immigrants mais aussi par la politique de rigueur menée par les pouvoirs publics.

✓ **Pour en savoir plus :**

NOIRIEL, Gérard : *Atlas de l'immigration en France*, éd. Autrement, 2002.

FICHE 19 // Thématique Histoire // L'acquisition de la nationalité française

La France est le pays européen qui a ouvert le plus tôt la nationalité aux étrangers (1804). La nationalité était alors régie par le droit du sang et fondée sur la filiation. Le droit du sang est la règle qui accorde aux enfants la nationalité de leurs parents. En revanche, le droit de sol est la règle accordant la nationalité à une personne née sur un territoire national. Pour des raisons démographiques, la France a ouvert le droit de la nationalité au droit du sol dès 1851. Il suffisait aux étrangers de manifester leur souhait de devenir Français. En 1939, un décret invite les étrangers à rejoindre l'armée française en contrepartie de la naturalisation.

Le code de la nationalité, adopté en 1945, réforme la naturalisation (on repasse de trois à cinq ans de résidence minimum avant d'entamer une procédure) et prévoit que la femme peut désormais transmettre la nationalité française. Les habitants des colonies françaises acquièrent de droit la nationalité, mais des différences de statut sont prévues par le Code de l'indigénat des colonies.

À partir de 1987, le débat introduit par le Front national sur les « Français de papier », faisant référence aux naturalisations, a conduit à une tentative de réforme du droit de la nationalité, qui n'a pas aboutie. La loi Guigou de 1998 est revenue à l'équilibre entre droit du sol et droit du sang établi en 1973, et a mis fin à la controverse politique sur la réforme du droit de la nationalité.

Comment acquiert-on la nationalité française ?

En France, pour acquérir la nationalité, on conjugue le droit du sang et le double droit du sol. Nait français, l'individu ayant un parent français ou celui né en France d'un parent né en France. Les autres conditions donnant lieu à l'attribution de la nationalité française sont :

- les personnes nées en France de parents étrangers et qui ont vécu sur le territoire français de façon continue pendant les 5 ans qui précèdent leur majorité (ces personnes peuvent se déclarer volontaires pour devenir français avant cette date). Autre cas, les enfants d'Algériens nés en France de parents nés en l'Algérie (alors ancien département français) avant le 1er janvier 1963 acquièrent la nationalité le jour de leur naissance, en fonction du double droit du sol.
- les personnes qui se sont mariées avec un ressortissant français ; la période de mariage nécessaire à l'acquisition de la nationalité a été allongée à 5 ans.
- les personnes naturalisées françaises ; la naturalisation dépend de critères de durée de vie en France et d'insertion professionnelle et socioculturelle.
- les personnes qui ont été réintégrées dans la nationalité : c'est le cas notamment pour les Algériens descendant de personnes qui avaient eu la nationalité française pendant la période coloniale, en fonction de critères d'éducation ou de fonction (militaire et fonctionnaire). On peut noter que les Sénégalais et les autres ressortissants d'Afrique de l'Ouest qui bénéficiaient aussi de la réintégration se sont vus retirer cette possibilité depuis 1993.

À l'heure actuelle, plus de 150 000 personnes deviennent françaises chaque année et ce chiffre est en augmentation.

- ✓ **Pour en savoir plus** : Weil Patrick, *Qu'est-ce qu'un Français? Histoire de la nationalité française depuis la Révolution*, Paris, Grasset, mars 2002.

Un bidonville est un ensemble plus ou moins vaste d'habitats précaires, où la misère est concentrée. La qualité de l'habitat est singulièrement pauvre, sans eau courante, le bidonville est fait de baraques en tôle et bois. Les rues sont étroites et la pluie les transforme en borbier. Généralement les habitants n'ont pas de titres de propriété.

Les bidonvilles : une solution de fortune

Après la Seconde Guerre mondiale, en pleine relance économique, la France fait appel à la main d'œuvre des Portugais, des Espagnols et des Maghrébins pour les industries du bâtiment et de l'automobile. A leur arrivée, ces migrants font face à un problème du logement (du fait de la destruction de certaines cités, du niveau de pauvreté, de l'exode rural. Ils n'ont d'autre alternative que de s'installer dans des baraquements en périphérie des grandes villes. Un migrant clandestin sur quatre en 1962 et un sur deux en 1965 échoue dans un bidonville.

En 1966 une enquête officielle nationale dénombre 119 bidonvilles autour de Paris et sa banlieue : les bidonvilles de Nanterre et de Noisy-le Grand étaient les plus importants. Huit communes hébergent à elles seules les deux tiers de la population des bidonvilles : Champigny-sur-Marne, Nanterre, Saint-Denis, La Courneuve, Gennevilliers, Massy. L'enquête montre que les bidonvilles rassemblent majoritairement mais non exclusivement des habitants de nationalité étrangère : 42% de Maghrébins, 21% de Portugais, 6% d'Espagnols et 20% de Français parmi lesquels beaucoup habitent l'îlot de Noisy-le-Grand (composé à 80% de Français). Le bidonville de Champigny-sur-Marne compte jusqu'à 10 000 habitants d'origine portugaise.

Vivre dans un bidonville : entre répression et insalubrité

Insalubre et dangereux, le bidonville marquait négativement ses habitants. Les migrants furent les principales victimes de cette dévalorisation sociale et par conséquent, de pratiques souvent brutales et d'affrontement culturel. Durant la guerre d'Algérie, Nanterre a été un bastion disputé, avec violence, par les organisations nationalistes algériennes rivales MNA et FLN. A mesure que la guerre d'Algérie se durcit, la répression s'amplifie, représailles, incendie des habitations, racket, rafles et passages à tabac dans les commissariats, dont certains ne reviendront pas.

La police était chargée d'éviter toute extension du bidonville. L'équipe de policiers munis de matraques parcourait les ruelles en quête d'une construction à détruire. Les premières interventions de ces brigades datent du début des années soixante et sont marquées du sceau de la brutalité : portes enfoncées, vandalisme, brimades diverses.

Les années 1970 : du bidonville au HLM (Habitation à Loyer Modéré)

Le bidonville est resté le mode d'habitat le plus répandu chez les migrants jusqu'aux années soixante-dix. L'Etat français s'était toujours refusé à intervenir dans le domaine de l'habitat afin d'éviter d'officialiser sur le sol des concentrations de populations de différentes origines. Avec la création de l'Office National d'Immigration (ONI) en 1950, les pouvoirs publics ont commencé à s'atteler au dossier du logement des immigrés et des pauvres en général.

Ce n'est qu'en 1970 que se met en place une politique réelle de résorption des bidonvilles. Les familles sont relogées en Cités de transit, conçues, au départ, comme une étape durant laquelle les familles sont accompagnées par une équipe socio-éducative qui cherche à favoriser leur "promotion" sociale.

✓ Pour en savoir plus :

Yvan Gastaut, "Les bidonvilles, lieux d'exclusion et de marginalité en France durant les trente glorieuses", *Cahiers de la Méditerranée*, vol. 69, *Être marginal en Méditerranée (XVIe - XXIe siècle)*, 2004.